

La Rosalie des Alpes et la Magicienne dentelée

La Rosalie des Alpes - Rosalia alpina - Caractéristiques



> Taille :

Entre 15 à 38 mm.

> Description :

Coléoptère gris-bleu aux élytres tachetées de noir et aux longues antennes bleues pourvues de touffes de soies noires.

> Surnom :

Rosalie alpine

> Période d'observation :

Les adultes sont visibles de mi-juin à fin août.

> Taxonomie :

Coléoptère de la famille des Cérambycides, aussi appelés « Capricornes » ou « Longicornes ».

> Larve :

La larve de la Rosalie se développe durant 2 à 3 ans, principalement dans de vieux troncs d'arbres sur pieds, plus ou moins sénescents. Elle est « saproxylophage », c'est-à-dire qu'elle se nourrit de bois mort, notamment du hêtre mais aussi du charme, du frêne et de l'érable.

> Adultes :

Les adultes sont actifs le jour, et se nourrissent principalement de la sève qui s'écoule des plaies de arbres. Ils ne vivent qu'une dizaine de jours.

> Habitats :

En France, l'espèce se retrouve dans deux types d'habitats : les hêtraies de montagne ou moyenne montagne, ainsi que les ripisylves de plaine. En région PACA, la Rosalie des Alpes est présente à des altitudes principalement comprises en 600 et 1 600 m. On la retrouve ainsi dans les massifs pré-alpins, suivant la répartition de sa principale essence-hôte, le Hêtre.



Rosalie des Alpes –Hugo Oms – LPO PACA

Territoire de la CASA :

Sa présence est relevée dans le site Natura 2000 « Préalpes de Grasse ».

Statut de conservation :

Classée « Vulnérable » sur la liste rouge mondiale des espèces menacées, et protégée en France par l'arrêté du 23 avril 2007 (fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire de France métropolitaine), interdisant notamment la destruction des individus et de leurs milieux de vies.

Statut de conservation :

Classée « Vulnérable » sur la liste rouge mondiale des espèces menacées, et protégée en France par l'arrêté du 23 avril 2007 (fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire de France métropolitaine), interdisant notamment la destruction des individus et de leurs milieux de vies.

La Magicienne dentelée – Saga pedo - Caractéristiques



› **Taille :**

Entre 61 et 67 mm (sans compter l'oviscapte qui fait lui-même de 34 à 45 mm).

› **Description :**

Grande sauterelle reconnaissable à sa couleur verte, striée de lignes claires sur l'ensemble du corps, et à ses longues antennes brun-jaune. Il s'agit du plus grand Orthoptère de France.

› **Surnoms :**

Langouste de Provence

› **Période d'observation :**

Les adultes sont visibles de juin à octobre.

› **Taxonomie :**

Orthoptère (famille des criquets et des sauterelles).

➤ **Larve :**

Les œufs peuvent hiverner jusqu'à cinq hivers consécutifs avant d'éclore. L'éclosion se déroule en avril-mai, et la larve effectue un cycle comprenant jusqu'à huit mues successives pour devenir adulte.



Magicienne dentelée - Elianne Dupland – LPO PACA

➤ **Adultes :**

Redoutable prédatrice, la Magicienne dentelée se nourrit d'autres petits orthoptères qu'elle chasse principalement la nuit (bien qu'on puisse la voir active aux heures les moins chaudes du jour, surtout en montagne). Seules les femelles sont observées : elles peuvent vivre jusqu'à 6 mois.

➤ **Habitats :**

Espèce typique des garrigues, maquis et pelouses, on la retrouve surtout en plaine, bien qu'elle soit observée jusqu'à 1800 mètres d'altitude. En France, elle n'est présente que dans la frange méditerranéenne. Dans les Alpes-Maritimes, on la retrouve principalement dans la partie nord-ouest du département.

➤ **Territoire de la CASA :**

Sa présence est avérée dans le site Natura 2000 « Gorges du Loup » et le Site Natura 2000 « Préalpes de Grasse ».

➤ **Statut de conservation :**

Classée « Vulnérable » sur la liste rouge mondiale des espèces menacées, et protégée en France par l'arrêté du 23 avril 2007 (fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire de France métropolitaine), interdisant notamment la destruction des individus et de leurs milieux de vies.

Deux géants fragiles

Ces deux espèces d'insectes d'intérêt communautaires (listées à l'annexe II de la Directive européenne « Habitats » justifiant la création de sites Natura 2000) et emblématiques du territoire de la CASA font toutes deux parties des rares insectes bénéficiant d'un statut de protection sur le territoire français.

Toutes les deux sont facilement identifiables, grâce à leur grande taille qui simplifie les observations et leur apparence limitant les confusions. Si vous les croisez au cours de vos promenades, vous pouvez d'ailleurs contribuer aux connaissances scientifiques sur ces espèces, en partageant vos observations sur la base de données participative de la LPO. Il suffit pour cela de créer votre compte gratuitement sur <https://www.faune-paca.org/> et d'enregistrer vos observations directement sur le terrain via

<https://www.agglo-sophiaantipolis.fr/vivre-et-habiter/evoluer-dans-son-environnement/preserver-les-espaces-naturels-et-la-biodiversite/la-biodiversite/la-rosalie-des-alpes-et-la-magicienne-dentelee?>

l'application NaturaList !

La Rosalie des Alpes fait aussi l'objet d'une enquête participative menée par l'OPIE (Office pour les insectes et leur environnement) et ouverte à tous : <https://www.insectes.org/blog/en-quete-d-insectes-n44> 